

Compte-rendu du Conseil d'école du mardi 12 mars 2019

Présents :

Représentants des parents d'élèves : Mme Grillat, Mme Odon, Mme Da Silva, Mme Martin, Mme Barbeyer, Mme Gaubert

Enseignantes : Mme Chareyre, Mme Despinasse, Mme Delière, Mme Mazard, Mme Gribos, Mme Thomann, Mme Cros (maître E)

Adjointe chargée des écoles : Mme Paysserand

Absents excusés : Mme Duret-Huet, Mme Therme, Mme Louis-Mirtille

Absents : Mr Salvador, Mme Vetter

• Sorties et projets des classes :

En complément de ce qui a été évoqué lors du premier conseil d'école :

- Sortie à Peaugres des classes de maternelle au mois de juin en liaison avec le thème des animaux du monde fil conducteur de l'année.
- Intervention de la prévention routière (l'Amicale Laïque a accepté de verser la subvention de 170 €) (lundi 3 juin)
- Raidillons pour les classes à partir du CE1 au mois de juin (CE1-CE2) à Vernoux mardi 18 juin / CE2/CM1 et CM1/CM2 : mardi 11 juin à Vogüé
- Participation de toutes les classes à la semaine du conte : les enfants seront accueillis à la Chapelle de St Julien les 9 et 10 mai.
- Rencontre jeux traditionnels dans le parc de la Barnaude organisée par les enseignantes de ST Julien en St Alban avec d'autres classes affiliées à l'USEP pour les classes du CE1 au CM2, jeudi 9 mai.
- Course d'orientation pour les élèves de maternelle organisée par les enseignantes de maternelle, d'autres classes sont également accueillies. Mardi 7 mai

Autre date : photo scolaire mardi 26 mars

• Equipement informatique :

Un vidéo-projecteur et un ordinateur portable par classe ont été livrés récemment. Les vidéo-projecteurs sont en cours d'installation. Cet équipement vient compléter les 9 tablettes et le vidéo-projecteur interactif livré en mai 2018.

- Changement de circonscription pour l'école de St Julien en St Alban à la rentrée 2019, nous dépendrons désormais de la circonscription de Privas (les secteurs des circonscriptions ont été redécoupés dans un souci de logique démographique et géographique)

- Réattribution du poste de maître E actuellement rattaché à l'école, à la circonscription de Guilhaud-Granges et suppression du poste de psychologue scolaire. L'école dépendra des maîtres E et du psychologue scolaire de Privas. Aucun nouveau poste n'est cependant créé sur la circonscription de Privas.

Les représentants des parents ont adressé un courrier aux instances académiques s'inquiétant de la suppression ou du déplacement de ces postes. Les autres écoles de la circonscription ont été sollicitées pour co-signer ce courrier, sans réponse pour le moment.

Actuellement la maîtresse E, intervient 3 fois par semaine dans l'école auprès de 6 enfants en difficulté scolaire.

- **Absences des enfants qui partent en vacances pendant le temps scolaire** : ces absences ne sont pas approuvées par les enseignantes car elles occasionnent des retards dans les acquisitions, chaque semaine des notions importantes sont vues et les enfants absents se retrouvent en décalage, cela perturbe également le fonctionnement du groupe classe et la progression des apprentissages. Cela a également un impact sur la concentration des élèves avant même leur départ et plusieurs jours après leur retour. Les enseignantes ont pris la décision de ne pas donner les devoirs pour la semaine d'absence.
- **Bilan et calendrier des alertes** :
 - Alerte incendie : mardi 9 octobre
 - Alerte attentat/intrusion : mardi 15 janvier : voir compte-rendu
 - Alerte confinement : mardi 2 avril à 9h50 (passage avec la Mairie pour les CM1-CM2, évacuation classe de Mme Delière-Pouix)
 - Alerte incendie : la directrice déclenchera l'alarme sans avertir auparavant les enseignantes et les enfants.
- **Intervention et questions des parents** :
- **Garderie** : les ATSEM ont-elles la possibilité de faire l'appel avec la liste des inscrits ? Comment voient-elles que des enfants non-inscrits sont présents (et arrivez-vous réellement à les identifier et à créditer un dû sur le compte des familles concernées ?)

Réponse mairie: La liste des élèves est transmise chaque matin aux ATSEM à 8h (celle du matin + celle du soir), le matin lorsque les enfants arrivent, au fur et à mesure les ATSEM cochent leurs noms sur la liste, si un enfant n'est pas inscrit elle le rajoute, s'il est inscrit mais absent, elles le signalent en Mairie pour remboursement.

Le soir, les ATSEM font asseoir tous les enfants de la garderie sur les bancs de la salle de motricité et elles font l'appel ; les ATSEM rajoutent alors les enfants non-inscrits sur la liste qui sert aussi pour la facturation et dans le cas des enfants inscrits mais absents, elles appellent les parents. Il est important que les parents signalent aux ATSEM si leur enfant ne va pas à la garderie (valable également pour la cantine).

Le personnel de la Mairie identifie réellement les enfants en plus ou en moins et il y a bien un suivi de la facturation.

Attention, La Mairie a plus de 10 modifications à faire par jour (garderie et cantine), les régularisations prennent du temps pour les services de la Mairie Il serait bon que les parents soient plus prévoyants.

Remarque des parents :

Les parents d'élèves ajoutent qu'en cas de doute, ils inscrivent leurs enfants plus que nécessaire pour avoir simplement à décocher des plages de présence et entraîner ainsi un avoir sur leur compte, plutôt que l'inverse et devoir procéder à un paiement pour de toutes petites sommes.

Cantine : Le personnel de cantine est-il formé aux gestes de premiers secours? (étouffement notamment) Si non, est-ce prévu au plan de formation de la mairie pour l'année en cours ou celles à venir ?

Réponse mairie: Certaines personnes sont déjà formées et un projet de formation est en cours pour les autres.

- **éducation routière:** Où en sont les contacts avec une structure qui pourrait intervenir à l'école?

Réponse de l'école: Un bénévole de la prévention routière interviendra le lundi 3 juin pour les CM1 et CM2. Le coût de 170€ sera pris en charge par l'Amicale Laïque. Attention : ce n'est pas parce que les enfants suivent cette initiation à la sécurité routière qu'ils sont en mesure de circuler seuls à vélo.

- **Demande d'une butée** devant le grand portail pour empêcher l'éventuelle irruption d'une voiture bélier (butée mobile pour permettre l'entrée des véhicules de secours)

A noter : les comptes rendus des conseils d'école sont visibles sur le site internet de la Mairie : onglet Vivre à St Julien puis vie scolaire